LA GRANDE DUCASSE DE LILLE

Ce que seront la participation des Comités de quartier et l'ensemble des décorations

On sait que, au point de vue festivités, les divers quartiers de Lille se sont groupés en cinq secteurs ayant chacun leur organisation autonome. Ces cinq secteurs sont : le secteur Saint-Sauveur-Saint-Maurice-St-Etienne, le secteur du Vieux-Lille, le secteur Wazemmes-Esquermes-Vauban, le secteur de Moulins-Lille et le secteur de Fives-Saint-Maurice extra muros. Dans la mesure de ses ressources, nous savons que chacun de ces secteurs se propose de coopérer aux fêtes de « La Grande Ducasse », et cela par sa participation au cortège, d'abord, puis, par l'organisation de fêtes populaires dans chacun des quartiers précités.

En ce qui concerne le dernier point, notamment, Saint-Maurice-des-Champs et Fives-Lille nous préparent quelque chose de très pittoresque, avec guinguettes fleuries et multiples attractions populaires. Nous reviendrons sur ce sujet.

Le Comité de Saint-Sauveur et la « Royauté du Papillon »

De son côté, le Comité du secteur Saint-Sauveur-Saint-Maurice-Saint-Etienne nous prépare des merveilles.

On se souvient combien fut importante la part prise l'an dernier aux « Fêtes de la Renaissance », par ce Comité. Un groupe splendide avait été mis sur pied. Il était haut en couleurs et comprenait environ deux cents hallebardiers « Renaissance » tout de jaune, de vert lumière habillés, et casqués de cuivre, plus un groupe important de petits fifres et un char de toute beauté représentant la Noble-Tour, les clochers de Saint-Sauveur et de Saint-Maurice. Ce char, paré de verdures et de fleurs était monté par la toute gracieuse Reine de Saint-Sauveur, Mlle Nelly Lambour, et ses demoiselles d'honneur.

Tout cela réuni avait fait que le secteur de Saint-Sauveur avait obtenu une des plus hautes récompenses décernée par le jury, et s'était vu, de la part de la foule, l'objet des manifestations les plus flatteuses et les plus justifiées.

Or, voici que nous apprenons que l'on se prépare à faire tout aussi bien cette année, à propos du cortège de « La Grande Ducasse »

Le peintre décorateur Crotat, qui réalisa l'an dernier le char de la Noble Tour, prépare en ce moment, sur les indications qui lui furent données, le char de la « Royauté du Papillon ».

Ce sera une merveille de décoration, nous dit-on. Le motif ?... Un papillon gigantesque entouré d'une ribambelle d'autres papillons aux ailes drapées de multiples couleurs, et auxquels de très jolies personnes prêteront la grâce de leur sourire. Ce char à lui seul groupera cinquante figurants et figurantes

En avant viendra le fanion du comité, porté par M. Abel Garton, toujours si dévoué, et entouré de joueurs de tubas, porteuses de fleurs, piquiers, etc., etc.... Bref, un ensemble surprenant et qui, plus est, d'un aspect nouveau.

Les frais considérables nécessités par la mise au point d'un pareil groupe pourront être couverts grâce à l'harmonie parfaite qui règne en ce moment dans le secteur. C'est ainsi que les cinq comités des rues de Paris, Saint-Sauveur et adjacentes, Faidherbe-Place de la Gare, Neuve, de Béthune, participeront chacun pour leur part à la dépense, venant ainsi aider grandement le Comité Central du Secteur. Ce bel exemple de coordination des efforts et d'union méritait d'être cité. C'est grâce à lui que le secteur Saint-Sauveur-Saint-Maurice-Saint-Etienne sera encore à l'honneur cette année.

« Wazemmes » se distinguera également

L'effort du secteur Wazemmes-Esquermes-Vauban sera également très méritoire. Le bulletin mensuel de ce groupement nous renseigne éloquemment sur ce que l'on se propose de faire de ce côté. Nous y lisons en effet : « Le Secteur Wazemmes-Esquermes-Vauban prendra part aux festivités de la « Grande Ducasse » par une reconstitution historique fort bien étudiée. Le sujet : *« Wazemmes venant au secours de Lille pendant le siège de 1792 »* comportera un groupe de soldats de la Garde Nationale en costume du temps, équipés, armés et suivis de paysans accompagnant les soldats. Ces paysans sont porteurs de moyens de défense les plus rudimentaires. On sait que Wazemmes était, en 1792, un village peu important distinct de Lille.

Le concours des sociétés suivantes assurera l'organisation de cette reconstitution historique : LA JEUNE GARDE DE WAZEMMES ; LA JEUNE GARDE (Trompettes) ; Le Club féminin « ACADEMIA DE WAZEMMES ».

La participation originale du Secteur à ces festivités ne manquera pas d'avoir le plus vif succès. »

De son côté, et en surplus, « L'Union des Commerçants de la rue Léon-Gambetta », qui appartient à ce secteur de Wazemmes, a décidé de faire figurer aux fêtes de la « Grande Ducasse », un char portant « L'Ours de Wazemmes », avec les varlets et les échevins qui le capturèrent. On sait qu'au Moyen-Age, cet ours apprivoisé appartenait à l'évêque de Tournai, seigneur de Wazemmes. Comme en l'absence de son maître, il faisait grandement peur aux enfants, l'Echevinage de Lille le fit capturer, charger de chaînes et renvoyer à son maître. Depuis le XVIIe siècle, son effigie figure dans des cortèges travestis. Cette tradition, abandonnée pendant le XIXe siècle a été reprise dernièrement.

LA VIEILLE GAIETE FLAMANDE

Les dirigeants du Comité de la rue Gambetta nous déclarent : « Le char de « L'Ours de Wazemmes » a obtenu aux dernières fêtes de la rue Léon-Gambetta un très grand succès de curiosité. Il a été demandé par plusieurs organisations de fêtes des environs de Lille. Il obtiendra les sympathiques applaudissements de la foule qui participera aux fêtes de la « Grande Ducasse de Lille », à la Pentecôte, les 20 et 21 mai. » Nous ne mettons nullement en doute que leurs espérances de succès ne deviennent des réalités.

Les décorations du Vieux-Lille

Nous avons parlé il y a quelques jours, des décorations qui devaient compléter la parure du Vieux-Lille et nous donner une reconstitution aussi exacte que possible de ce quartier.

Hier, en compagnie de M. Gekiere, architecte, nous avons pu visiter, tant à la Halle Saint-Martin qu'au Palais-Rameau, les travaux des peintres P. Béat, Molière, Baronheid et H. Dehen. Ils sont réalisés, selon la meilleure formule décorative, faisant un ensemble coloré d'une harmonie très heureuse.

La décoration du Pont de Roubaix est confiée à M. Molière. De chaque côté du pont, laissant libre la perspective sur le canal de Roubaix, s'ouvriront des arcades, conçues en style flamand Renaissance, merveilleusement imité de celui de la Vieille Bourse. Portiques et pilastres, groupes de fruits sculptés en pierre blanche sur fond de briques rouges, le tout est du meilleur goût qui soit. De cet endroit on aura, le soir principalement, le plus joli coup d'œil possible sur le canal illuminé.

L'entrée de la rue du Cirque

Non loin de là, se trouvera à l'orée de la rue du Cirque et de la rue basse, le grand portique d'entrée donnant accès aux Vieux-Lille reconstitué, M. P. Béat et son fils en sont les auteurs.

Figurez-vous une immense arcade avec fronton gigantesque s'inspirant à la fois de l'entrée de la Citadelle de Lille et des décorations de la Vieille Bourse. De chaque côté, des reconstitutions de vieilles maisons. Le tout est garni de drapeaux et d'étendards aux couleurs chatoyantes, et se trouve réalisé dans une note colorée où les gris harmonieux se marient sans se heurter à des tons de pourpre et de vert lumière qui semblent des taches de lumière.

La chapelle des Ardents

Ceci est l'œuvre du peintre H. Dehen. C'est une reconstitution aussi exacte que possible de la vieille chapelle avec ses plans coupés et fuyants, son clocheton, sa vierge antique, ses toits d'ardoises lavés par les pluies. La tonalité grise de la vieille pierre sera rehaussé par une décoration de feuillage Les archéologues seront ravis de ce beau travail

Non loin de là, M. Baronheid édifie, à l'entrée de la rue des Vieux-Murs une fausse porte qui ressemble étonnamment à la seconde entrée de la Citadelle de Lille.

Enfin, nous ne pouvons qu'applaudir à l'heureuse reconstitution de la porte de l'Hospice Comtesse qui se verra à l'entrée de la rue au Pétereynck. Cette décoration fort heureuse, est due elle aussi au talent de M. Baronheid.

Dernier détail concernant le Vieux-Lille : Dans un coin de la Cité, on reverra également une reconstitution du « Puits Doré », due à l'initiative du Comité du Vieux-Lille.

Par ailleurs, nous savons également que le « Char de la Brune et la Blonde », qui figurera au grand cortège du lundi, n'est autre que le char de la « Reine des Reines » de l'an dernier, transformé par M. P. Béat. Des perches à houblon garnies de feuillages y remplaceront les étendards qui y figuraient, et une immense chope... Sa Majesté la Reine !..

Le triomphe de la gaieté flamande

Comme on le voit, les fêtes de la « Grande Ducasse », pour peu que le temps les favorise, seront de nature à obtenir le plus franc succès.

La bonne gaîté flamande y règnera en maîtresse souveraine et pour être un peu plus réservée qu'au bon vieux temps jadis, elle n'en sera pas moins plus alléchante à contempler ! Bref, il fera bon vivre à Lille les fastueuses journées des 20 et 21 mai prochains.

V. B.

DISTINCTION

Nous extrayons de la liste des Médailles de la Reconnaissance française, publiée par l' « Officiel », la citation suivante :

« M Pioteix (Jean-André), secrétaire de mairie à Wattrelos (Nord) : comme secrétaire à la mairie de Wattrelos, a, pendant l'occupation, gardé une attitude habile et courageuse, qui lui a valu d'être emprisonné pendant quatre mois, puis déporté du 26 janvier 1917 au 23 novembre 1918 ».

Nos félicitations à notre excellent ami et collaborateur pour cette distinction si méritée. Elle sera accueillie avec la plus grande satisfaction par la population wattrelosienne, qui a pu apprécier pendant la guerre le dévouement absolu et la courageuse fermeté d'André Pioteix.

La Chambre a discuté le nouveau régime des pensions

Malgré l'opposition du Gouvernement les ouvriers de l'Etat en bénéficieront

A l'ordre du jour est inscrit le projet de loi sur les pensions civiles et militaires.

Le Président de la Chambre donne lecture du texte de l'article premier qui est ainsi conçu :

« Les dispositions de la présente loi s'appliquent aux fonctionnaires civils ou aux employés et OUVRIERS TITULAIRES appartenant au cadre permanent de l'Administration ou des Etablissements de l'Etat ; aux militaires et marins de tous grades des armées de terre et de mer, au personnel civil admis au bénéfice de la législation des pensions militaires ainsi qu'à leurs veuves et leurs orphelins ».

M. TRANCHAND dépose un amendement dans lequel il demande que tous les ouvriers de l'Etat titulaires ou non bénéficient de la nouvelle loi, sans distinction. Le terme de titulaire donnera lieu à des interprétation fâcheuses qui rendront la loi inopérante pour les ouvriers — qu'on supprime ce mot-là du texte.

Le Ministre des Finances combat l'amendement Tranchand

M. le comte de Lasteyrie est forcé de reconnaître qu'administrativement parlant il n'y a pas d'ouvriers titulaires. En effet, il y a des ouvriers qui, après 30 ans de service sont considérés comme auxiliaires ! c'est-à-dire qu'ils ne pourraient bénéficier de la pension !

Puis se démasquant, il déclare que la loi ne doit pas comprendre les ouvriers, parce que ce ne sont pas des fonctionnaires ! (Protestations de la gauche).

La pension ouvrière, dit-il, doit être régie par la loi de 1919, elle est suffisante pour leur donner satisfaction !

Passant ensuite aux fonctionnaires des départements et des communes, le ministre proteste contre les décisions prises en leur faveur. Il consent à nommer une Commission extraparlementaire pour étudier leur situation, mais il ne veut pas accepter une réforme dont les charges à son avis grèveraient trop onéreusement le Trésor.

Il accepte un relèvement de 50 % pour les pensions des veuves ayant des enfants et de 40 % pour les autres.

Le vote

On procède au vote sur l'amendement TRANCHAND. Il est adopté à la presque unanimité. L'impôt « titulaire » sera donc rayé du texte et cela malgré l'opposition du ministre.

Un autre amendement de M. TAURINES tendant à faire bénéficier les employés des départements et des communes des dispositions de la nouvelle loi, est également adopté, malgré une seconde intervention du ministre.

La Chambre discute ensuite sans arriver à se mettre d'accord, la création d'une caisse de capitalisation des pensions.

Aujourd'hui, à la séance du matin, discussion du projet de loi sur la propriété commerciale.

Le vote de nos députés sur l'heure d'été

Nous avons annoncé hier que la Chambre avait adopté l'heure d'été par 278 voix contre 250. Dans le scrutin sur l'article 1er de la loi instituant l'heure d'été :

Ont voté contre : MM. Lefebvre du Prey, Morel, Macarez et des Rotours.

Se sont abstenus : MM. Abrami, Boulanger.

Absent par congé : M. Groussau.

Tous les autres députés du Nord et du Pas-de-Calais ont voté pour l'heure d'été.

Placement des démobilisés

On nous communique :

« L'Office départemental de placement, 34, rue Brûle-Maison, à Lille, peut mettre à la disposition des industriels et commerçants des militaires récemment démobilisés, des professions suivantes : maçons, cimentiers, menuisiers, comptables, chauffeurs d'autos, employés de bureau, dessinateurs calqueurs, mécaniciens, électriciens, cochers livreurs, etc...

Les offres d'emplois peuvent être adressées par lettre, télégramme ou téléphone (Lille-3 47).

La Journée Sportive

Le Criterium Cycliste (AMATEURS) du Nord de la France

Organisé le 3 Juin 1923 par le "Réveil du Nord" et la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord

La plus grande épreuve régionale

Plus de 10.000 francs de Prix

L'ORGANISATION

Nous poursuivons activement les derniers détails de l'organisation du Critérium Cycliste (Amateurs) du Nord.

Nous avons, ces jours derniers, rendu visite aux différents services, mairies, gendarmerie police, etc., etc. Partout, nous avons reçu l'accueil le plus favorable.

On peut être certain que le 3 juin consacrera définitivement l'œuvre de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord, qui aimablement, a prêté son concours au « Réveil du Nord » pour mener à bien l'organisation du Criterium.

D'accord avec nous, le bureau de la F.C.C. Nord se réunira, en fin de semaine dans nos bureaux, pour régler certains menus détails.

Les membres seront d'ailleurs convoqués par lettre spéciale.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements sont reçus tous les jours, le matin, de 9 à 12 heures ; l'après-midi de 2 à 9 heures du soir, dans nos bureaux, rue de Paris, 186 bis, à Lille. Après 6 heures, entrée par la Cour des Bourloires.

Pour ceux n'habitant pas la région, nous tenons à leur disposition des formules de bulletins d'engagements.

Pour répondre à quelques demandes, nous avertissons les futurs concurrents qu'ils doivent être possesseurs de la carte de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord. Ceux qui le désireraient peuvent nous envoyer la somme de 2 francs, avec nom et prénom, lieu et date de naissance, avec indication de leur adresse en France (Nord, Pas-de-Calais ou Aisne) et nous ferons le nécessaire.

A ce sujet, nous tenons à spécifier que le Critérium Cycliste du « Réveil du Nord » est exclusivement réservé aux amateurs ayant leur résidence dans un des trois départements susnommés

Nous avons tenu avant tout à ce que les 10.000 francs de prix alloués à cette course soient partagés entre des coureurs appartenant à un de nos trois départements. Il nous aurait été facile d'étendre le rayon. Pourquoi ne l'avons-nous pas fait ? Chacun en connaît les raisons !

H. P.

Boxe

LE GALA DE DEMAIN AU PALAIS D'ETE

L'extraordinaire Mascart boxera devant les Lillois

Les noms portés à l'affiché du 3e vendredi de la boxe lilloise sont de ceux qui doivent retenir l'attention.

Orban est l'homme qui a envoyé 17 fois à terre son compatriote Wyns l'ex rival de Criqui, il aura en face de lui le brillant comingman tourquennois Alverel qui brûle du désir de s'imposer définitivement par une victoire sur un homme de classe.

Bora, c'est l'homme aux 127 combats, déjà fort honorablement connu à Paris, scientifique et cogneur qui a mis en échec Duthoit et même le champion de France Fred Bretonnele.

Max Plouvier, c'est le rude battant de Seclin qui n'a jamais subi une défaite décisive que par Alvarel, et qui s'avère chaque jour en grands progrès. Quant à Vermot, c'est un comingmann lillois qui, pour son premier combat, a battu Young Mars, à Lille, à la Halle Saint-Martin

Ajoutons que les organisateurs ont obtenu en dernière heure la signature de Mascart qui boxera devant les Lillois et leur donnera un échantillon de la manière dont il a battu en 16 rounds l'homme que Criqui a battu qu'en 17 rounds. Le rival de Criqui débarquera vendredi à midi à la gare de Lille.

Nous pouvons également dire que les fonctions d'arbitre seront cette fois exercées par M. Henry Bernstein de Paris, celui là même qui arbitra le match fameux Carpentier-Siki

La location est ouverte et marche à pas de géant.

Les loges et rings sont déjà presque tous retenus. Il faut se hâter.

Hippisme

COURSES AU TREMBLAY

1re Course. — 1. San Martin (Garner), g. 29.50, p 15.50 ; 2. Jacobus Williams), p. 18.50.

2e Course — 1. Berthnette (Dwyer), g. 71.00, p. 31.50 ; 2. Mainneville (Wakfort), p. 112.50 ; 3. Faiure (Ferré), p. 65.50.

3e Course. — 1. Royal Chut (Bartholomew), g 44.00, p 22.50 ; 2. Objet d'art (Garner), p. 18.50.

4e Course. — 1 Aurelia (Jennings), g. 42.50, p. 28.00 ; 2. Verte Feuille (Mac Gee), p. 19.00 ; 3. La Rocchia (Vatard), p. 25.60.

5e Course. — 1. Divagueur (Eude), g. 52.50, p 21.00 ; 2. Caranta (Hobbs), p. 15.00.

6e Course. — 1. Grand Seigneur (Vatard), g 50.00, p. 20.00 ; 2. Solférino (Kriel), p. 33.00 ; 3. Mister Black (Ferré), p. 54.50.

La Course PARIS-LILLE

Samyn *se classe 2me, grâce à sa* **Merveilleuse BICYCLETTE " D. E. M. "**

A noter le courage de Samyn, *qui n'était pas* accompagné sur la route, *cela démontre la supériorité, la qualité et la douceur des* ***Bicyclettes « D. E. M. »****, dont la réputation n'est plus à faire.*

Tour de Belgique (1.500 kilomètres)

Deux isolés non suivis, *se classent :*

Braecekeveld *sur " D. E. M. ", 25me.*

Van Nevèle, *sur " Libellule ", 26me, sans aucune avarie de machine.*

Les Bicyclettes " D. E. M. " et " Libellule " *usent la route*

La plus Importante Usine du Nord de la France - La plus grosse production de Cycles

Usine et Bureaux : 388, rue de Condé, *à Bruay-sur-Escaut (Nord)*

Dormeurs assaillis dans le wagon

CELUI-CI PAR DEUX « JOYEUX »

Lyon, 16. — Dans un train allant de Lyon à Saint-Etienne, deux conscrits, nommés Louis Courage et Georges Chenet, faisant partie d'un détachement de « joyeux », ont assailli, la nuit, un voyageur endormi, M. Charles Vionnet, 24 ans, garçon d'hôtel à Bourg-en-Bresse. Ils l'ont roué de coups et ont essayé, sans y parvenir, de lui dérober son portefeuille. Ils ont été arrêtés hier matin à Saint-Etienne.

CET AUTRE PAR UN CONSCRIT PARISIEN

Le Mans, 16. — Un conscrit de la classe 23, Julien Petit, rue de la Goutte-d'Or, à Paris, qui avait pris le soir le rapide pour rejoindre son corps, à Brest, a attaqué un voyageur, M. Le Jan, de Guingamp, qui sommeillait ; mais celui-ci, blessé à la figure, tira la sonnette d'alarme et le bandit fut maîtrisé.

La reconstitution du crime de Sailly-lez-Lannoy

Le parquet de Lille, se rendra demain vendredi à Sailly-lez-Lannoy, à la ferme de Meurchin, afin de procéder à la reconstitution du terrible drame de la nuit du 8 avril 1919.

Louis Dumont, l'assassin devra, en présence des magistrats, expliquer, sur les lieux mêmes du crime, les différentes phases de la tragédie dont il fut l'auteur.

Une fillette a été happée et tuée par une auto, à La Longueville

Une petite fille de 3 ans qui se promenait le long de la route avec son père, quitta la main de celui-ci et vint se jeter sur l'automobile de M. Lecq Georges brasseur à La Longueville qui passait à ce moment.

L'enfant fut tuée sur le coup.

Une catastrophe menace le port d'Anvers

Anvers, 16 — Au bassin de Kattendyck, une terrible catastrophe menace le port d'Anvers.

Lundi matin, le service des ponts et chaussées avait été avisé qu'une crevaison venait de se produire dans le mur sud du musoir de l'écluse de Kattendyck.

On n'avait guère prêté attention à cet incident, les murs de quais se fendent assez souvent, sans entraîner de conséquences graves.

Hier, cependant, la situation avait sérieusement empiré, et, vers 10 heures du matin, un formidable craquement se fit entendre, tandis que le terrain s'affaissait subitement sur une longueur de 20 mètres.

Le mur de quai commença à glisser sous la poussée des terres, et le niveau de l'eau avait baissé de 2 mètres.

A 2 heures de l'après-midi, le mur avait avancé d'un demi-mètre. On a aussitôt ouvert une profonde tranchée pour diminuer la pression des terres sur le quai ; mais à chaque marée basse, l'eau ne faisant plus contrepoids le glissement s'accentue. Ce soir, il atteignait déjà 6 centimètres à la minute, et le déplacement total était de 2 mètres

On pense que le mur se renversera dans le chenal, embouteillant l'écluse. Le port d'Anvers serait ainsi privée d'une des plus importantes de ses trois écluses maritimes.

L'écluse a été construite en 1878, et on suppose que les pilotis sur lesquels le mur est construits sont pourris. Toutes les autorités de la ville sont sur les lieux.

En deux lignes

Beyrouth — Le général Weygand parcourt le Nord de la Syrie.

Clermont-Ferrand. — Le congrès des Etudiants s'est ouvert hier, présis. M. Morcombes

Creil. — Descendant train en marche, le conscrit René Tellire, se fractura le crâne. Hôpital.

Chambly. — Déchargé rails, Nelle, 24 a., eut 2 jambes broyées rail, 190 kilos. Mort hôpital.

Barcelone. — Attentat caractère social. Il y eut un tué et un blessé grièvement.

Berlin. — Corps M. Vorowski arrivé. 5.000 délégués le suivirent jusqu'à Ambassade.

Hambourg. — Ouvriers port en grève pour salaires. Trafic interrompu.

Troyes. — 10 ans de réclusion au forain Lanef 35 ans, qui vola avec compl. 3.000 tissus jersey.

Caen. — Un faux-pas et le cultivateur Laplanche tomba. Un taureau le tua alors à c. de corne.

Ajaccio. — Vieille inimitié, 2 familles se rencontrent. 2 adversaires tués. 2 autres blessés.

Paris. — Farine passée de 123 à 126 le quintal. Pain sera vendu 1.20 dimanche, soit 0.05 en plus.

— Trouvé poumon perforé, René Louis, infirmier 22e section, poignardé par camarade.

— R. Duncan poursuivi outrages pudeur pour son tableau « Maternités exposé chez lui.

Londres.— On annonce que les 114 prisonniers déportés d'Irlande sont ramenés en Angleterre.

Paris. — Barbot se propose d'accomplir New-York-Chicago, soit 1.500 kilom. sur son aéroplane.

Menton. — M. Georges Jay-Gould est mort hier matin, à 3 heures au Cap Martin.

Paris. — Reçu par M. Dior, M. Millerand a visité la foire de Paris au champ de Mars.

— Les obsèques de M. Pallain, direct. génér. Banque de France ont eu lieu mercredi matin.

— 3 prix Flaubert de 15.000 fr. : Pierre Mille, la Guerinière, Jean Viollis. Mille, prix ainés

St-Etienne. — Arrêté pour entraves, Recereux, secrétaire comité de grève, ouvriers limes.

DERNIERE HEURE

LE BUDGET DES DÉPENSES RECOUVRABLES

La lutte de nos parlementaires contre les nouvelles dispositions

(De notre Rédaction Parisienne)

Paris, 16. — Dès qu'ils eurent connaissance des nouvelles dispositions, sournoisement introduites dans le projet de budget des dépenses recouvrables, les sénateurs et députés de nos départements, ainsi que nous l'avons précédemment dit, manifestèrent une vive opposition contre des mesures qui tendaient à bouleverser complètement la loi sur les dommages. Ils se préoccupèrent immédiatement d'obtenir le retrait des modalités préconisées et firent à ce sujet des démarches auprès du Président du Conseil, du Ministre des Finances et du Ministre des R. L.

Le Gouvernement opposa à ces manifestations la force d'inertie.

Poursuivant donc la tâche entreprise, nos représentants continuèrent au sein du Parlement l'offensive déclenchée depuis la rentrée des Chambres. Sous peu, des résultats viendront récompenser ces efforts car le groupe interparlementaire des régions dévastées, réuni hier matin au Sénat pour examiner les fameuses dispositions, objet de tant de critiques, s'est prononcé à l'unanimité, après avoir entendu M. René Lefebvre, pour la disjonction de tous les articles faisant échec à l'esprit et au texte de la loi du 17 avril 1919, concernant la réparation des dommages de guerre.

Dans la journée, les membres de la Commission des R. L. de la Chambre étaient appelés à délibérer sur la même question. M. René Lefebvre développant alors l'exposé dont il avait entretenu le matin même, la sous-commission du groupe interparlementaire et indiqué avec sa précision habituelle les arguments qui l'incitaient à se prononcer contre le projet du Gouvernement dont l'application aurait pour résultat d'apporter des restrictions très importantes aux droits que les sinistrés tiennent de la loi de 1919.

D'après les conclusions du député du Nord, les nouvelles dispositions établissent notamment une injuste et notable différence entre les sinistrés selon qu'ils ont déjà reconstruit ou qu'ils vont commencer l'œuvre de reconstitution.

De plus, le projet de loi porte un grand préjudice aux communes qui, par suite de la suppression du droit de cession, seraient obligées de suspendre les travaux entrepris : le cédant se verrait plus lourdement frappé que le cessionnaire, ce qui serait contraire au but recherché.

A la suite de cette audition, M. De Warren, qui présidait la réunion donna connaissance d'une lettre qu'il avait adressée au président de la Chambre et au président de la Commission des Finances, dans laquelle il demandait au nom du groupement, que la commission fût saisie des dispositions nouvelles du projet de budget à l'exception de toutes les mesures d'ordre financier. Il insista en conséquence, pour que les articles 6 à 13 fussent disjoints et renvoyés devant la commission des R. L. pour examen particulier.

Avant de se séparer, la commission, sur l'initiative de Léon Escoffier, prit les dispositions nécessaires pour s'élever contre toute atteinte aux principes fondamentaux de la loi actuellement en vigueur

Ajoutons que d'après les renseignements recueillis la commission des finances semble se montrer favorable dans sa majorité au renvoi devant la commission des R. L., des articles précités.

Dans le cas où une solution interviendrait dans ce sens, l'article 31 du règlement jouerait et la disjonction serait prononcée de droit, malgré toute opposition qui pourrait être faite par le gouvernement.

FEUILLETON DU 18 MAI 1923 — N° 13

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT

PREMIERE PARTIE

Les misères des riches

II

SOUFFRANCE D'AMOUR

— Je ne puis l'expliquer au juste. C'est comme une dépression, un affaissement subit de mes facultés et, après la paralysie du corps, celle de la pensée. Tout en moi est confusion, chaos, obscurité. Il semble que mon cerveau est enveloppé de brouillard... Le sens même des mots m'échappe... L'élaboration... d'une simple phrase... exige parfois de ma part des efforts laborieux, presque surhumains...

— Depuis quand éprouves-tu ces troubles ?

— Depuis trois ou quatre jours... Un moment j'ai cru à de l'amnésie cérébrale.. mais mon cas est particulier.. et ces symptômes, chez moi, revêtent une forme beaucoup plus grave, n'est-ce pas ?

Le docteur Daubry esquissa un geste de protestation.

Mais ce geste manquait de persuasion.

Un pli barrait son front. Et, dans ses yeux, une anxiété véritable se lisait. Ah ! combien il sentait impuissante et vaine toute sa science en face du mal mystérieux que portait en lui Sartolles ! Mal terrifiant qui, dans sa marche, déjouant tous les pronostics, trompant toutes les prévisions, aboutissait... plus ou moins vite.... au gâtisme ou à la mort, inévitablement.

Les symptômes dont venait de parler l'infirme annonçaient-ils une crise prochaine ?

La crise fatale ?

Qui eût pu le dire ?

Hélas ! personne.

Lui, Daubry, pas plus qu'un autre.

Sartolles reprenait :

— Oh ! n'essaie pas de m'illusionner. Je sais le nom exact de ma maladie. J'en connais l'horreur. Toi-même, mon pauvre ami, tu n'as pas toujours eu le courage de me cacher tes angoisses. D'ailleurs, cela n'eût servi à rien Je me suis procuré des livres de médecine qui traitent spécialement de mon cas. La maladie de Morvan — vous n'avez pas ce geste de stupeur, de dénégation, — la maladie de Morvan, n'est-ce pas, c'est la perforation, la corrosion de la moelle qui commence au centre et finit à la périphérie. Pour te bien montrer que je suis au courant, j'emploie à dessein des termes scientifiques, les termes barbares dont vous autres médecins vous vous servez... Je n'ignore donc pas que je suis condamné... et que rien ne peut me sauver. Pour moi, il n'y a qu'une solution : la Mort. Quand me prendra-t-elle ? Dans deux ans, dans deux mois... dans deux jours peut-être

— Tais-toi, c'est horrible de parler de la sorte...

— Oui... dans deux jours peut-être... Les troubles observés par moi en ce moment, sont un avertissement. Ne dis pas le contraire. Tu mentirais. Toi aussi tu as peur qu'on vienne te chercher demain et te dire : Pierre Sartolles se meurt. Vois, j'envisage sans émotion, avec le plus grand calme même, l'éventualité de ma fin prochaine. Je l'ai fait appeler pour demander au médecin... à l'ami surtout... un service. Le dernier peut-être. Il est nécessaire que tu ne caches rien à Régine... à Marcelle... de ce qui se passe. Il est nécessaire que tu leur avoues la vérité, toute la vérité.

Le praticien eut, sur sa chaise, un mouvement de recul.

— Quoi... tu voudrais ?

— Oui. Il faut que ma fille sache qu'en obéissant à un désir, à un ordre exprimé par moi, elle ne fait, en réalité, que suivre la volonté d'un mourant. Cela, il le faut à tout prix. Or, tu le sais, la volonté d'un mourant est chose sacrée. Pour Marcelle, il doit en être ainsi. Ne me demande pas pourquoi. Quant à présent, tout au moins, je ne puis te le dire. Tu n'ignores pas combien j'aime la chère enfant ! Mourir dans la certitude de ce que, pour elle, après ma disparition, sera la vie, c'est là une pensée insupportable ! Avant de m'en aller à tout jamais, je veux fixer son bonheur. Après, je pourrai m'endormir en paix.

— Certes... je comprends... ce que ton désir a de légitime...

— Alors, tu parleras ?

— Tu l'exiges ?

— Oui.

— Songe à la peine... à la souffrance... que tu vas faire naître chez Régine... chez Marcelle...

— J'y ai songé. Se taire, c'est leur réserver pour plus tard, pour demain peut-être, une souffrance plus grande encore.

— Pierre !..

— Feras-tu ce que je te demande ?

— Hélas ! puisque tu y tiens.

— Formellement, je te le répète.

— Rien ne peut te faire changer d'idée ?

— Rien. Les circonstances me commandent impérieusement d'agir comme je le fais.

— En ce cas, sois satisfait.

— Tu verras ma fille ?

— Je la verrai.

— Aujourd'hui même ?

— Oui.

— Jure-le moi

— Je te le jure.

Pierre Sartolles eut un profond soupir, comme si cette promesse l'allégeait d'un poids qui pesait sur sa poitrine.

Dans le petit salon aux meubles Louis XV assise dans une bergère de soie mauve, à semis de fleurs pâles, Marcelle, la douce, l'exquise enfant, s'occupait à un travail de broderie.

Mais ce jour-là, entre ses doigts paresseux, l'aiguille accomplissait sa tâche avec lenteur.

La pensée de la jeune fille était ailleurs. Oh ! pas bien loin, au premier étage de l'hôtel, dans la chambre où, en ce moment se tenaient son père et le docteur Daubry Pauvre père ! Quelle vénération, quelle tendresse immense, elle avait pour lui ! Il était si malheureux, si à plaindre, hélas ! Comme il devait souffrir de sa déchéance ! Ah ! certes, elle comprenait que, en ces temps derniers, son caractère se fût aigri. Elle l'excusait d'être parfois brusque, autoritaire, vindicatif, non seulement avec les domestiques, avec les étrangers, mais avec elle, Marcelle, pour qui, jusqu'alors il s'était montré si bon, si empressé à satisfaire ses caprices les plus futiles. Ah ! oui, pauvre père adoré !.. C'était sa terrible infirmité qui était la cause du changement soudain opéré en lui. Mais elle ne l'en aimait pas moins pour cela. Au contraire ! Et que n'eût elle fait pour rendre moins morne, moins douloureuse la vie du malheureux infirme !

Là-haut, que se passait-il ?

Que pensait exactement le docteur Daubry de l'état du banquier ? Les malaises dont il se plaignait offraient-ils un réel caractère de gravité ? Pour elle, Marcelle, quelle angoisse !.. Des larmes mouillaient ses paupières... Elle était lasse, alanguie, triste... si triste, ô mon Dieu...

Tout à coup, elle sursauta. Dans la pièce contiguë la sonnerie du téléphone venait de se faire entendre.

Mais sans doute personne ne répondit, car, après une accalmie, la sonnerie résonna de plus belle.

Villedieu n'était donc pas dans le cabinet de travail du financier ?

Marcelle écarta une draperie, pénétra dans la pièce et, s'étant approchée de l'appareil, elle appliqua l'un des récepteurs à son oreille.

Et la conversation s'engagea :

— Allô... allô... A qui ai-je l'honneur de parler .. A mademoiselle Sartolles... Fort bien... C'est moi Jacques Burgos... Veuillez agréer mes hommages respectueux, mademoiselle, et prévenir monsieur votre père qu'il m'est impossible aujourd'hui de me rendre rue de Babylone.... Dites-lui que je me suis acquitté de la mission dont il m'a chargé... Point n'est besoin d'autres explications. Il comprendra... Mille remerciements... A demain, mademoiselle.

Elle raccrocha le récepteur.

Et lentement, toute rêveuse, elle regagna le petit salon, reprit sa place dans la bergère de soie mauve.

De quelle mission parlait Jacques Burgos ?

En quoi consistait-elle ?

A exécuter une opération financière probablement ?

D'ailleurs, que lui importait ?

Jacques Burgos ne l'intéressait point. Non pas qu'elle éprouvât pour lui de l'antipathie. Il n'avait rien fait pour cela. Envers elle, il se montrait plein de déférence. Sa correction était impeccable... En somme elle le connaissait depuis quinze jours à peine.. Peut-être était-il désigné pour remplacer Le Verdier dans la confiance du banquier.. Elle ne savait pas.. Son père semblait le tenir en grande amitié. Ils avaient ensemble, quotidiennement, de longs entretiens... Alors pourquoi essayait-elle en vain d'effacer de son esprit, l'impression singulière, l'impression pénible que produisait chaque fois sur elle la présence de Jacques Burgos...

Oui, pourquoi ?..

Sous son regard... attaché au sien étrangement.. elle frissonnait et, sans qu'elle pût s'en expliquer la raison, elle sentait une crainte se glisser dans son âme, comme si... venant de cet homme... un danger la menaçait.

Elle avait repris la broderie abandonnée.

A un cartel de vieux Saxe appendu au mur, quatre heures sonnèrent.

En même temps, un coup léger était frappé à la porte. Jenny parut. Elle renseigna :

— Monsieur Gaston Mauroy est là. Dois-je le mener auprès de mademoiselle ?

(A suivre)